

Bordereau de signature

Signature de la convocation du prochain
conseil communautaire en date du mercredi
1er avril 2026 à 20h à Carignan de Bordeaux

Signataire	Date	Annotation
Webservices CC Coteaux Bordelais, Parapheur Coteaux Bordelais ws	25/03/2026	Action : Visa
Michaël Ristic, Parapheur DGS Coteaux Bordelais	25/03/2026	Action : Visa
Christian Soubie, Parapheur Président Coteaux Bordelais	25/03/2026	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Christian Soubie</u> (CC LES COTEAUX BORDELAIS) , émis par <u>CertEurope</u> <u>eID User</u> , valide du 21 juin 2023 à 16:18 au 21 juin 2026 à 16:18.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président



Tresses, le 25 mars 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur le Conseiller Communautaire,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance d'installation du nouveau Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Mercredi 1er avril 2026 à 20h
Dans la salle du Conseil de Carignan de Bordeaux

Ordre du jour :

1	Installation du Conseil communautaire
2	Election du Président
3	Fixation du nombre de Vice-présidents
4	Election des Vice-présidents
5	Lecture de la charte de l' élu local
6	Délibération portant délégation de compétences accordées par le Conseil communautaire au Président
7	Délibération fixant le nombre de membres appelés à siéger au sein du conseil d'administration du CIAS et modalités de désignation
8	Délibération portant création et modalités d'élection de la Commission d'appel d'offres
9	Délibération portant création et modalités d'élection de la Commission pour les délégations de service public
10	Délibération portant création et modalités de désignation des membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées
11	Délibération portant approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars 2026
12	Délibération portant relevé des décisions du Président de février à mars 2026

Les conseillers qui s'estiment en possible situation de conflits d'intérêt dans des dossiers portés à l'ordre du jour sont invités à le faire savoir au Président. Ces conseillers ne pourront émettre aucun avis en rapport avec le dossier en cause et mention en sera faite au procès-verbal.

En cas d'empêchement, vous disposez de la possibilité de donner procuration à un conseiller communautaire de votre choix en retournant le document joint.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Conseiller Communautaire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président



Christian SOUBIE

Signé électroniquement par :
Christian Soubie
Date de signature : 25/03/2026
Qualité : Parapheur Président
Coteaux Bordelais